

19 NOVEMBRE 2019

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'atelier territorial de Lorrez-le-Bocage

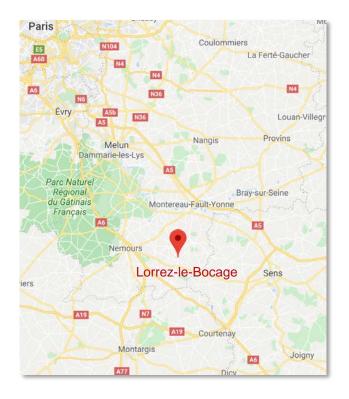




L'ATELIER TERRITORIAL DE LORREZ-LE-BOCAGE LE BILAN









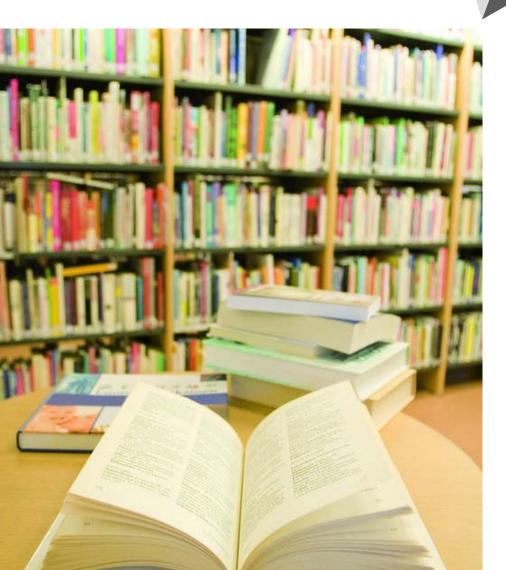
25 participants (élus, bibliothécaires salariés et bénévoles, services culturels de collectivités, associations culturelles...)



... réunis **le 19 novembre** à la Maison des Services Au Public (MSAP) La Coop' à Lorrez-le-Bocage.



... pour partager leur vision de la lecture publique dans les territoires des communautés de communes du Pays de Nemours, du Pays de Montereau et du Gâtinais Val de Loing



1/ QUELLE VISION DE LA LECTURE PUBLIQUE?

LE REGARD DES PARTICIPANTS SUR LES BESOINS ET L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE DANS LEUR TERRITOIRE





Une grande diversité de besoins, auxquels les lieux de lecture répondent de façon inégale selon les territoires

- Des attentes fortes de certains usagers quant à la richesse et à la diversité des collections : fonds en langues originales, musique,...
 - Les bibliothèques ne sont pas toujours en mesure de satisfaire ces attentes pour différentes raisons : coûts, superficie des équipements, choix de politique documentaire. « On ne peut pas tout proposer » indiquent certains participants.
 - Il est alors important de pouvoir actualiser et diversifier les collections avec le soutien de la Médiathèque départementale, ... mais aussi de se tourner vers ses ressources en ligne, qui ne sont pas toujours connues.
 - L'échelon intercommunal peut également contribuer à une meilleure réponse aux besoins (itinérance des collections par exemple).
 - La « communication interne » est aussi importante pour répondre à ces attentes : ex. « les coup de cœur de la bibliothèque ». La Médiathèque départementale peut former les bibliothèques à cela.
- Une partie des habitants en demande de temps d'échanges et de débats dans les bibliothèques : des logiques de co-construction avec les usagers mises en place dans certaines bibliothèques pour répondre à ces attentes.
- Un besoin de convivialité des bibliothèques également mis en avant par les participants, avec des espaces propices aux rencontres. Des besoins en matière de médiation en lien avec le champ social.
- Toutefois, des limites importantes liées aux locaux, aux espaces et au mobilier repérées par les participants pour répondre à ces attentes en termes de convivialité et d'échanges : locaux vieillissants, parfois partagés avec d'autres services ; difficulté à proposer des espaces permettant de concilier les usages (espaces calmes, espaces pour échanger)...

- Des besoins liés à la « fracture numérique » auxquels les bibliothèques sont confrontés de manière variable. Certaines bibliothèques sont très sollicitées sur les besoins liés au numérique (utilisation des ordinateurs, démarches administratives sur internet, ...). Inversement, dans certains équipements, peu de personnes viennent utiliser un ordinateur ou faire leurs démarches, probablement car « elles n'osent pas », « elles sollicitent la mairie ». Un besoin de communication?
 - Plusieurs initiatives pour répondre à ces besoins : la mise en place d'ateliers pour se familiariser avec les outils informatiques qui rencontrent un important succès dans certaines bibliothèques grâce au bouche à oreille ; des postes de services civique « bien identifiés » pour répondre aux questions touchant au numérique ; une bibliothèque ayant également une mission de MSAP (Maison des services au public) à Lorrez le Bocage pour aider les usagers à prendre en main les sites internet des partenaires avec qui elle a conventionné (pôle emploi, service des impôts,...) et à devenir autonomes progressivement.
 - Toutefois, des enjeux et questionnements autour de la prise en compte des besoins liés au numérique :
 - Un défaut de formation des personnels bénévoles et salariés (accompagnement dans les domaines du numérique et des démarches administratives).
 - Une nécessaire ouverture vers les partenaires extérieurs pour répondre aux besoins liés aux démarches administratives (ex. centre social,...) auxquels les bibliothèques ne peuvent répondre seules.
 - Une difficulté à mobiliser des compétences spécialisées en informatique (pour donner des cours d'informatique). Comment mutualiser ce genre de force à l'échelle d'un territoire ?
 - Des difficultés de maîtrise de la langue française peuvent également venir complexifier l'accompagnement des usagers (importance des méthodes FLE, quelle que soit la langue d'origine).
 - Un « glissement » des missions des bibliothèques qui interroge certains participants (« n'est on pas de plus en plus loin d'une bibliothèque ? ».). Pour d'autres au contraire, une évolution très positive: « on se plaint beaucoup du désert des administrations dans nos campagnes, on cherche des relais. Les bibliothèques pourraient être ces relais, des lieux de convivialités où les gens pourraient être aidés. »



Des enjeux de communication et d'accessibilité relevés par les participants

- Des amplitudes horaires d'ouverture des bibliothèques très variables, avec un enjeu d'extension des horaires auquel il est difficile de répondre dans les équipements portés uniquement par des bénévoles.
- Des besoins importants en communication relevés par les participants, avec une nécessaire adaptation des canaux de communication (présence sur les réseaux sociaux, tractage,...) aux différents publics que l'on souhaite toucher : « vers qui communique-t-on et comment ? »
- Des difficultés à toucher les adolescents et les collégiens dans certaines bibliothèques :
 - Dans certaines communes, ils constituent un public quotidien des bibliothèques. Ex. la bibliothèque de Lorrez le Bocage a reçu tous les collégiens et leur a remis une carte de membre pour qu'ils reviennent l'activer avec leurs parents.
 - Dans d'autres communes, les adolescents, les collégiens fréquentent très peu la bibliothèque. Des collections et des animations à enrichir ? Des supports numériques à développer ? Des modes de communication à renouveler (utilisation de snapchat, facebook, instagram) ?
- Des enjeux forts de mobilité relevés sur l'ensemble du territoire. Par exemple pour les collégiens.
- Des efforts à réaliser sur les tarifs ? Certains participants relèvent qu'il est nécessaire de payer 2 adhésions pour aller dans deux bibliothèques différentes de la même Communauté de Communes.

En synthèse, ...

En synthèse, plusieurs conditions à réunir pour mieux répondre aux besoins des publics dans toute leur diversité :

- Des locaux adaptés et équipés informatiquement.
- Du personnel formé et un accompagnement des bénévoles, dans un contexte où le métier de bibliothécaire évolue : les missions des bibliothécaires intègrent de nouveaux moyens technologiques, les besoins de médiation, de communication sont importants.
- Des relations à construire avec le tissu partenarial local (« tout ne peut pas reposer sur la bibliothèque).
- Une communication plus importante, plus adaptée (« Les gens ne savent pas ce qui se passe »).
- Un rôle clé de l'impulsion politique dans le développement de la lecture publique dans les territoires et dans la mise en réseau des équipements. Des attentes importantes vis-à-vis de la Médiathèque départementale qui peut jouer un rôle de « tiers » dans la relation élus / services des collectivités locales :
 - Un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et de formation des élus à conforter ? « Il faudrait que les élus puisse se tourner vers le Département pour toute question touchant à la lecture publique » relèvent certains participants.
 - Des leviers plus incitatifs à mettre en place par le Département pour que les Communes et les Intercommunalités investissent dans la lecture publique (notamment des leviers financiers) ?



2/ QUELLES PRIORITÉS POUR DE DEMAIN ?

PERSPECTIVES ET PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS POUR LA PÉRIODE À VENIR DANS LEUR TERRITOIRE





Quelles priorités identifiées pour les années à venir, pour mieux répondre aux attentes de la population?

- La modernisation des locaux et des espaces offerts par les bibliothèques
- L'informatisation des bibliothèques et le développement des outils numériques : site internet, application sur smartphone, fonds accessibles sur internet, ...
- Le renforcement de la communication en direction de tous publics, en s'appuyant notamment sur les outils numériques.
- Une plus grande accessibilité géographique des bibliothèques et de l'offre culturelle, dans un territoire dans lequel certains usagers rencontrent des problématiques de mobilité importantes : développement des structures de proximité et des réseaux de transport.
- Une mise en réseau des bibliothèques à l'échelle intercommunale pour mutualiser les ressources, pour faciliter l'accès des usagers aux collections et aux services des bibliothèques, pour permettre une retombée de l'action des bibliothèques au-delà du seul territoire de leur commune d'implantation.
- Des collections plus récentes, plus actualisées (romans, mangas,...).
- L'attractivité de l'offre de lecture publique pour des populations diversifiées : un souhait de pouvoir amener les « non publics » vers les bibliothèques (les jeunes, les personnes non francophones, les personnes en situation de précarité ...).
- Une adaptation des horaires d'ouverture des bibliothèques aux rythmes de vie des personnes (ce qui ne signifie pas nécessairement « ouvrir plus », mais « ouvrir mieux »)
- Un maillage plus étroit avec les partenaires institutionnels et associatifs des territoires.



Quels besoins des acteurs du livre et de la lecture du territoire ?

- La formation des bibliothécaires et le développement de compétences nouvelles (ex. médiation, outils numériques, domaine social...).
- Le développement des échanges et le partage de connaissances entre acteurs, au-delà des frontières administratives.
- Une meilleure connaissance des partenaires possibles et des services situés à proximité des bibliothèques pouvant répondre aux besoins des usagers (ex. aide à l'informatique)
- Des aides financières afin d'inciter les communes et les intercommunalités à développer la lecture publique dans leurs territoires.
- Un besoin d'accompagnement et de conseil (gestion des fonds, aide à la restructuration, ...)



Le schéma de lecture publique sera utile si ...

- Il se traduit par la mise en place d'une politique départementale « volontariste » et « incitative » pour le développement de la lecture publique et de la culture dans les communes, avec un enjeu fort de sensibilisation et d'accompagnement des élus.
- Il propose des actions concrètes, réalistes et proches des besoins réels des territoires, avec une prise en compte de la ruralité et de ses enjeux.
- Il est assorti de moyens financiers, pour le renforcement du maillage territorial en équipements de lecture publique, pour le développement des animations culturelles, ...
- Il permet d'organiser les coopérations entre bibliothèques : aide à la mise en réseau des équipements de lecture publique, par exemple via la définition de « têtes de réseaux ».
- Il favorise la collaboration avec les acteurs du champ social, éducatif (écoles), culturel...
- Il prend en compte les bibliothèques comme lieux relais d'accès aux services publics, permettant de lutter contre les déserts culturels
- Il conforte le rôle de la Médiathèque départementale : formation (notamment sur site), conseil, accompagnement,...
- Il permet aux bibliothèques de développer leurs collections et de les diversifier (ex. « dys », malvoyance, FLE)





CONTACTS

Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00

Public DG – ENEIS by KPMG



contact@publicdg.fr



01 30 98 43 38